



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE
DU DISTRICT AUBE DE FOOTBALL
SAISON 2022/2023
PROCES-VERBAL N°7



PRESIDENT DE SEANCE : Frédéric CASTEL

PRESENTS : DELANDHUY Raphael, DALLA POZZA Pascal, DE FARIA Thomas, GOMAS Olivier, GROD Denise, MEMBRADO Yann, MEZRICHE Toufik et PEREIRA José

ABSENT : CHANDOURI Rachid (Représentant des arbitres au CD)

ABSENT EXCUSE : RAYBAUDI Thierry

INVITES : Matthieu LOMBARD (DTA), Christophe ADAM (CTA), Éric RAYBAUDI (responsable du pôle pratique)

Frédéric CASTEL, Président de la CDA Aube ouvre la séance à 18h30.

1. PREAMBULE, AUDITION ET APPROBATION DU PV N°6

1.1 Préambule

La CDA exprime ses vœux de bonheur à Yohann Gomas, arbitre R1, suite à son récent mariage.

La CDA présente ses plus sincères condoléances à Jonathan Noualhaguet et David Despret face aux deuils qui les touchent.

La CDA remercie notre DTA, Matthieu Lombard, et notre CTA Christophe Adam pour leur participation à nos travaux de ce soir. Ceux-ci ont passé l'après-midi au DAF avec un temps de travail avec des membres de la CDA en amont de la tenue de cette réunion.

Cédric Bougé, en sa qualité de salarié du DAF, vient en début de séance pour nous présenter ses fonctions au sein du DAF. Il explique le mode de communication qu'il souhaite mettre en place avec la CDA et propose son aide si besoin.

1.2 Approbation du PV6 :

Le PV6 de la saison 2022-2023 est approuvé par les membres présents

1.3 Audition

C.K convoqué à 19h informe, par mail, de son absence à cette convocation et de son intention d'arrêter sa fonction d'arbitre stagiaire.

A.E. est reçu, à sa demande, accompagné de son référent club. Le temps d'échange avec ce jeune arbitre permet de préciser le fonctionnement et les attentes de la CDA.

2. COURRIELS RECUS

Le 03.05 Mohamed Himour donne, après sollicitation de la CDA, une explication à son absence à désignation.

Le 03.05 Ludovic Cetojevic, FC Nogentais, remercie la CDA de l'accompagnement proposé à un jeune arbitre.

Le 04.05 Toufik Mezriche informe que la CRA a validé sa demande à bénéficier de la passerelle d'arbitre R3/AA.

Le 04.05 Lauriane Beeli, Sporting Football Club, demande la désignation d'un arbitre pour le 07.05.

Le 07.05 Yacine Bougtib, AS Chartreux, demande la désignation d'un arbitre pour le 14.05.

Le 08.05 Denis Derenne rédige un rapport circonstancié suite à l'absence du central sur son match en R2.

Le 08.05 Ayoub Wisniewski signale avoir un souci de transport qui l'empêche de se rendre à sa désignation.

Le 08.05 Sacha Riglet indique ne pas être en mesure de produire un rapport disciplinaire car il n'a pas accès à la feuille de match. Il lui est rappelé les recommandations données par la CDA en la matière.

Le 08.05 Vianney Royer fait savoir qu'il a suppléé l'absence de l'arbitre désigné sur le match de D2 de son club le 07.05 qui devait être observé.

Le 09.05 Joelle Huet, FC Charmont, demande la désignation d'un arbitre pour le 14.05.

Le 11.05 Francis Cuny met en copie la CDA de son envoi d'un CM d'indisponible d'un mois.

Le 13.05 Tom Stab signale avoir inversé le score sur la FMI et communique le score obtenu sur le terrain. Il rédige le 14.05 deux rapports disciplinaires.

Le 13.05 Aurélien Prieur, délégué sur un match de U14, met en copie la CDA de son rapport de délégation dans lequel il signale l'absence de l'arbitre désigné et l'arrêt du match suite à une blessure sérieuse d'un joueur à qui la CDA souhaite un rapide rétablissement.

Le 14.05 David Despret rédige un rapport circonstancié à la demande de José.

Le 15.05 Othman Kharrouba, ESA, annonce le forfait de Foot 2000 en coupe Elite du 18.05.23.

Le 15.05 David Mathurin met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 16.05 Bilal Loutouli demande les coordonnées de la ligue afin d'obtenir des informations.

Le 16.05 Anthony Perez informe s'être blessé sur son match de dimanche et être indisponible pour 15 jours.

Le 17.05 Jean-Michel Maingaut demande si un mineur peut officier en qualité d'AA fût-il arbitre officiel.

Le 17.05 David Lobreau, au regard de ses obligations et du changement d'horaire de son match initial, demande un changement de désignation.

Le 18.05 Hugo Rabiati envoie un document médical pour mise à jour de son dossier.

Le 19.05 Philippe Fauche, US Chaource, demande la désignation d'un arbitre pour le 11.06.

Le 19.05 Samuel Pierson, vicié président du SSF, annonce le forfait de son équipe d'U16.

Le 21.05 Emmanuel Magerand informe mettre un terme à sa carrière d'arbitre après 31 ans de service. La CDA le remercie pour toutes ces années d'implication.

Le 22.05 Roihim Mdere, David Mathurin, Oualid Belhadi et Thierry Raybaudi mettent en copie la CDA de l'envoi de rapports disciplinaires ou circonstanciés.

Le 23.05 L'AGT signale l'absence à désignation d'un arbitre en U13 ainsi que la présence de son tuteur.

Le 23.05 Yann Membrado demande à bénéficier d'une année sabbatique. La CDA valide sa demande.

Le 23.05 Oualid Belhadi rédige un rapport disciplinaire.

Le 23.05 Philippe Poujol, Foyer Barséquanais, demande la désignation d'un trio arbitral pour un match du 27.05 de son équipe B.

Le 24.05 Amirouche Goumghar relance la CDA suite au dépôt de son dossier d'arbitre à la ligue. Frédéric questionne la CRA sur ce dossier.

Le 25.05 Guillaume Pelzer, responsable de la section féminine des Municipaux de Troyes, demande s'il est possible d'obtenir la participation, gracieuse, d'arbitres féminines pour encadrer un tournoi 100% féminin pour les catégories U10-U13 le 10.06.

Le 25.05 Mahjoub Najaloui et Bilel Boulemnakher produisent un CM d'indisponibilité.

Le 25.05 Kenny Transler met en copie la CDA de l'envoi à la CRA de sa décision d'arrêter l'arbitrage.

Le 28.05 Idriss Bouajaj demande à bénéficier d'une année sabbatique. La CDA valide sa demande.

Le 29.05 Jordan Beaujoin met en copie la CDA de l'envoi de rapport disciplinaire.

Le 29.05 Le responsable légal d'Adrien Gonzales demande des explications en lien avec les désignations. Thierry lui fait une réponse.

Le 31.05 David Despret rédige un rapport circonstancié suite à la blessure d'un joueur à qui la CDA souhaite un prompt et complet rétablissement.

Le 01.06 Nolan Legere se met à la disposition de la CDA suite à son retrait d'indisponibilité.

Le 01.06 Khalid Idoubelkheir réagit au courrier de la CDA.

Le 01.06 Corentin Kauskot répond au courrier de la CDA et annonce arrêter l'arbitrage.

Le 01.06 Julien Oliveira annonce son départ de la Ligue du Grand Est pour raison professionnelle. Il remercie ceux qui l'ont accompagné dans son cursus qui l'a emmené à la Fédération. La CDA lui souhaite le meilleur dans sa nouvelle ligue et le remercie vivement pour son investissement au service du football.

Le 04.06 Jordan Beaujoin rédige un rapport disciplinaire. Il remercie le délégué et un AA qui l'accompagnaient sur une rencontre tendue pour leur réactivité et l'aide apportée.

Le 05.06 Denis Derenne et Franck Milesi mettent en copie la CDA de leur envoi de rapports.

Le 05.06 Maxime Keller demande des informations sur le processus d'indemnisation des frais d'arbitrage.

Le 05.06 Taha Arbaoui demande la conduite à tenir en cas de changement de ligue et ou district.

Le 05.06 Tom Leroy signale qu'il est sollicité pour arbitrer un match féminin le dimanche 11 alors qu'il s'est mis en indisponibilité pour le samedi 10.06.

Le 05.06 Pascal Dalla Pozza signale mettre fin à sa carrière d'arbitre à la fin de saison. La CDA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage et espère le voir s'investir d'une autre manière dans le football au sein du DAF.

Le 06.06 Ricardo Duarte met en copie d'un rapport disciplinaire à destination de la Ligue.

Le 06.06 Yann Barthaux-Vallée demande comment activer son adresse mail LGEF. Raphaël est sollicité pour lui donner la procédure à suivre.

Le 07.06 Erik Guillet fait acte de candidature à la fonction d'observateur. La CDA valide sa demande.

3. INFORMATIONS CRA / LIGUE

Le 25.05 La Ligue réclame la désignation de deux AA sur le match de barrage de l'ESTAC féminin du 04.06. José doit demander l'intervention de Jean-Pierre pour pouvoir réaliser les désignations car Foot 2000 ne lui permet pas de faire ses désignations.

La CRA invite les désignateurs des CDA à une demi-journée de formation au nouveau logiciel de la FFF qui sera utilisé la saison prochaine. Ce temps de formation sera en visio le jeudi 15.06 après midi.

Le 31.05 Matthieu Lombard, DTA, relance le DAF afin d'organiser sa venue dans notre district le 8 juin. Il informe qu'il sera accompagné de Christophe Adam, CTA en recrutement et fidélisation. Matthieu propose un ordre du jour pour la réunion du 08 juin après-midi et confirme sa présence à la CDA du soir.

Le 01.06 Le DTA communique la fiche de renseignements à destination des arbitres dans le cadre du renouvellement de licence. Il fait parvenir également les nouvelles directives de la Ligue en cas d'exclusion temporaire. Les documents reçus sont transmis au corps arbitral du DAF.

La CRA publie les affectations des arbitres pour la saison 2023-2024. Ainsi, sous réserve de modification à venir, l'Aube aura la saison prochaine : 2 Arbitres R1, 4 Arbitres R2, 6 Arbitres R3, 2 AA et 1 JAL.

Le 05.06 Matthieu Lombard fait parvenir le listing des arbitres de Ligue remis à la disposition des CDA.

4. INFORMATIONS DISTRICT / CDA

4.1 District

L'élu de permanence pour les situations de dernière minute, la commission des compétitions ou la commissions jeunes informent régulièrement des changements de toutes les modifications opérées dans les compétitions gérées par le DAF.

Le 11.05 La commission des compétitions communique le résultat du tirage au sort des différents coupes de foot à 11 en jeunes et adultes et dont les finales sont prévues les 17 juin à Lusigny et 24-25 juin à St Julien.

Le 11.05 Rodolphe VIGREUX, Secrétaire Général du DAF, annonce que les médailles de Ligue destinées aux membres du corps arbitral auboisi sont disponibles. La CDA se félicite de pouvoir organiser la remise de ces médailles aux récipiendaires qui attendent cette récompense pour certains depuis 2018 (crise sanitaire oblige).

Le 23.05 La commission de compétitions informe du tirage au sort des demi-finales de la coupe Elite dont les matchs se disputent le 28.05.

Le 02.06 Rodolphe VIGREUX, élu de permanence, se retrouve dans l'impossibilité de prévenir un arbitre de l'annulation de son match car sa fiche sur Foot 2000 ne comporte pas de coordonnées.

Le 05.06 Cédric Bougé propose, dans le cadre de sa prise de poste au DAF, de venir en début de CDA afin de définir les modalités de fonctionnement salariés / bénévoles des commissions.

A la demande de Cédric Bougé, et pour respecter l'Article 37 du Statut de l'Arbitrage, la CDA doit argumenter la demande de carte d'arbitre honoraire faite par Vincent Guicheteau et Erik Guillet avant une prise de décision par le CoDir.

4.2 CDA

Le 03.05 Ludovic Cetojevic, FC Nogentais, remercie la CDA pour la tenue et le contenu de la rencontre délocalisée que la CDA a organisé le 02 mai à Conflans sur Seine.

La CDA est sollicitée par la commission des compétitions suite au dépôt d'une réserve technique posée à un jeune arbitre en U13. La CDA décide, après consultation des éléments portés à sa connaissance, que la réserve technique est irrecevable sur la forme et sur le fond. En effet, elle a été posée après la fin du match et sur des faits que la CDA considère comme des faits de jeu.

Le 12.05 la CDA est destinataire d'une demande de la Commission de Discipline suite à sa réunion du 11.05. Celle-ci porte sur une demande de sanction vis-à-vis de deux arbitres pour non réalisation d'un rapport complémentaire réclamé le 05.05. Les rapports initiaux ont été envoyés le 01.05 mais la demande de rapport complémentaire est restée sans suite. Dans l'état actuel des informations mises à sa disposition, la CDA ne peut statuer sur cette requête.

Le 06.06 José demande la mise à jour de la fiche d'un arbitre sur Foot 2000. Éric Raybaudi lui signale que cela incombe, en priorité, au club d'appartenance d'effectuer cette mise à jour.

Yann fournit, à la direction du DAF, le relevé mensuel des observations réalisées en ligue pour la mise en règlement des défraiements des observateurs.

La CDA valide les quatuors pour les différentes finales jeunes et adultes. Elle félicite Thomas De Faria pour sa promotion en qualité d'arbitre R2.

Les échanges avec Matthieu Lombard et Christophe Adam, organisés dans le cadre des visites des CTA auprès de chaque CDA de la LGEF, a été très enrichissant, et placé sur le plan de la confiance mutuelle.

D'une manière générale, Matthieu Lombard a souligné la qualité du travail mené par notre CDA. Il a affirmé sa confiance pleine et entière à chacun des membres. Il a par ailleurs affirmé à plusieurs reprises qu'il était au service des CDA et qu'il ne fallait pas hésiter à le solliciter.

Nous lui avons présenté notre organigramme et nos actions. La mise en place des référents par catégorie a notamment été très appréciée.

En piste d'amélioration, il nous a été proposé de mettre en place « **des groupes de parole** », des temps de réunion informelle entre arbitres pour faire part des difficultés ressenties, sans aucun jugement.

Il a été précisé que des Jeunes Arbitres peuvent faire une touche en R3 (à condition que l'AA1 soit majeur). Enfin, au vu de toutes nos actions et projets, il a semblé à Matthieu et Christophe que notre chantier prioritaire pour la saison à venir pourrait être une réflexion sur **les tutorats** : en effet, actuellement un jeune peut avoir parfois jusqu'à 5 matchs observés en tant que stagiaire. Cela leur semble trop. Plusieurs pistes ont été avancées.

D'autre part, une réflexion pourrait également être menée pour **mieux accompagner les arbitres de club**.

Christophe Adam (CTA) va proposer un outil permettant à la CDA de mettre en place une formation à destination des arbitres en activité afin qu'ils puissent aller observer / tutorer nos jeunes stagiaires. Il précise que la CDPA est une section à part entière de la CDA depuis juin 2022 avec pour objectif de faire du développement et de la fidélisation. Le CTA va soutenir la CDA dans l'organisation de cette section.

5. DESIGNATIONS

La CDA compte 130 arbitres dans son effectif. Nos deux désignateurs sont régulièrement sollicités pour suppléer les manques d'arbitres en Ligue ce qui induit des matchs de District non couverts.

5.1 Adultes :

Le 04.05 Amine Lassgaa, arbitre issu de la dernière FIA, donne des informations sur ses disponibilités assujetties à ses obligations professionnelles.

Le 05.05 Cédric Cuisinier fournit un CM d'indisponibilité pour le reste de la saison.

Le 05.05 Jean Paul André signale une désignation incompatible avec sa situation, correction de José.

Le 14.05 Sébastien Calmels déclare une indisponibilité pour raison professionnelle.

Le 16.05 Mahjoub Najlaoui informe d'une indisponibilité de dernière minute et fournit un justificatif.

Le 17.05 Auguste Augier fait savoir que son état de santé réduit ses disponibilités.

Le 21.05 Jonathan Noualhaguet signale que suite à un évènement familial, il est indisponible.

Le 24.05 Lothaire Righi demande un retrait de désignation pour le 27.05.

5.2 Jeunes :

Le 04.05 Hugo Rabiati envoie un CM suite à une absence à désignation.

Le 04.05 Dylan Fleuriot fournit un CM d'indisponibilité débutant le 09.04.

Le 05.05 Tom Leroy envoie un CM d'indisponibilité jusqu'au 14.05.

Le 05.05 Idrisse Mohamed signale une indisponibilité de dernière minute.

Le 06.05 Anthony Perez informe d'une indisponibilité de dernière minute.

Le 08.05 Jean Michel Maingaut signale l'absence d'un arbitre qu'il devait observer.

Le 08.05 Eric Raybaudi, Etoile de Lusigny, fait savoir que l'arbitre devant arbitrer son club en U16 ne s'est pas présenté à son match du 06.05.

Le 09.05 Adrien Gonzales informe avoir demandé une indisponibilité pour sa désignation du 29.04.

Le 11.05 Thierry échange avec deux jeunes arbitres afin de leur prodiguer la bonne conduite à tenir lorsqu'ils ne sont pas disponibles pour l'arbitrage.

Le 12.05 Nolan Legere se met à la disposition de la CDA suite au report de son match du 13.05.

Le 13.05 Anthony Perez remarque une double désignation (tuteur et arbitre) pour le 20.05. La fonction d'arbitre étant prioritaire, le tutorat lui est retiré.

Le 16.05 Sacha Riglet demande une indisponibilité pour le 27.05.

Le 16.05 Nolan Legere échange avec Thierry au sujet du portail des officiels et la pose des indisponibilités.

Le 16.05 Rayan Arbaoui demande s'il aura sa cinquième désignation avant la fin de saison afin de satisfaire ses obligations vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage.

Le 19.05 Noham Velay annonce avoir deux désignations pour le 27.05. Il indique lequel des deux matchs il a choisi d'aller arbitrer, ce qui est contraire à toute procédure de désignation.

Le 20.05 Bilal Loutouli fait savoir que pour raisons personnelles, il ne peut honorer ses désignations à venir.

Le 20.05 Yanis Velay en raison d'un souci de locomotion annonce ne pas être allé à son match du jour.

Le 31.05 Julien Oliveira signale une indisponibilité de dernière minute pour raisons professionnelles.

Le 01.06 Nolan Legere se met à la disposition de la CDA suite au forfait d'une équipe.

Le 01.06 Aboudou Artadji fait savoir que sa situation personnelle l'oblige à avoir une longue indisponibilité.

Le 02.06 Ayoub Wisniewski informe d'une indisponibilité de dernière minute.

Le 02.06 Maud Bauer demande le retrait d'une désignation et produit un CM.

Le 06.06 Alexis Wiss signale sur la boîte mail du DAF une indisponibilité de dernière minute.

5.3 Observations / Foot Diversifié

Yann et Olivier mettent à jour les résultats des différents tutorats et observations dans l'objectif de la préparation des classements.

Pascal finalise le 05.05 les modalités de la participation d'un trio d'arbitres sur la Finale de la Coupe de France des écoles d'ingénieurs FFSU organisé à Troyes les 13 et 14 mai. Le trio qui s'est rendu disponible pour ce tournoi final exprime toute sa satisfaction et remercie Monsieur Stéphane Goudry (FFSU) pour la tenue des joueurs et l'organisation de cet évènement.

Le 08.05 Kenny Transler signale des difficultés pour remplir un rapport d'observation. Olivier lui fournit un rapport vierge à remplir.

Le 24.05 Francois Nalot fait un retour de ses observations. Il signale un jeune arbitre ayant un réel potentiel et un adulte en difficulté. La CDA va faire de son mieux pour accompagner ces deux éléments.

Olivier fait une présentation des différents classements et soumet une proposition d'affectations pour la prochaine saison. Les échanges au sein de la CDA concluent à un consensus pour des affectations qui seront publiées sur le site du DAF dès que possible.

6. ETDA

6.1 Formation Ligue adultes et jeunes

Raphaël a 15 participants dans le groupe. Il a créé un groupe WhatsApp afin de faciliter les échanges. Il va réaliser une seconde séance de travail en présentiel le 24.06 au DAF.

6.2 Pôle physique

Toufik regrette que le groupe soit si peu étoffé. Le projet de labélisation d'un lieu d'entraînement est abordé avec le DTA. La CDA va prospecter les clubs pouvant répondre aux cahiers des charges mis en place par la CRA.

6.3 Référents arbitres :

Raphaël, Toufik, Thomas et Pascal gardent un lien plus ou moins régulier avec leur groupe. Il semble que les jeunes et les stagiaires soient plus demandeurs de conseils et informations.

6.4 FIA

Denise informe l'IR2F des dates retenues pour les FIA de la saison prochaine. Elle réalise les réservations nécessaires à la tenue de la première qui aura lieu les :

- Samedis 21 et 28 Octobre 2023 => 08h30-12h et 13h30-17h30
- Dimanches 22 et 29 Octobre 2023 => 08h30-12h

- Samedi 4 Novembre 2023 => 08h30-12h : Module 7

A ce jour la FIA Aube 2 est fixée au :

- Samedis 25 Novembre et 2 Décembre 2023 => 08h30-12h et 13h30-17h30
- Dimanches 26 Novembre et 3 Décembre 2023 => 08h30-12h

La FIA Aube 3 est quand a elle prévue les:

- Samedis 17 et 24 Février 2024 => 08h30-12h et 13h30-17h30
- Dimanches 18 et 25 Février 2024 => 08h30-12h

6.5 Promotionnels

François regrette de ne pas avoir pu voir tous les arbitres promotionnels cette saison pour diverses raisons.

7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Matthieu Lombard et Christophe Adam remercie la CDA pour l'accueil et la qualité des travaux réalisés sur la journée. Ils ont beaucoup apprécié le déroulement de cette réunion de la CDA, où il leur semble que chacun peut vraiment s'exprimer et donner son point de vue, sans que cela n'empêche de prendre une décision dès lors que chacun s'est exprimé.

La CDA va réaliser une séance de travail en visio le 11.07.2023 ayant pour objectif l'organisation du rassemblement du 26 août 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, Frédéric CASTEL, lève la séance à 21h50.

La réunion n°2 de la CDA pour la saison 2023-2024 est prévue le 10.10.2023.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président
Frédéric CASTEL

Le Secrétaire
José PEREIRA